



Paris, le 2 décembre 2021

Stéphane CLAIREAUX
député
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Elizabeth BORNE
Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Insertion,
Hôtel du Châtelet
127, rue de Grenelle
75007 PARIS

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

contact@depute975.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 73 03

TÉLÉCOPIE

01 40 63 78 74

ADRESSE ELECTRONIQUE

sclaireaux@assemblee-nationale.fr

Objet : problématiques liées à l'application de la réforme de l'assurance chômage à Saint-Pierre-et-Miquelon

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous alerter concernant les conséquences importantes de l'application de la réforme de l'assurance chômage, au regard des spécificités économiques et structurelles de notre collectivité d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon.

En effet, compte tenu notamment des contraintes climatiques de notre territoire, le secteur du BTP par exemple est structuré de longue date par des contrats de chantier spécifiques au territoire et une prise en charge par l'assurance chômage en saison hivernale où les chantiers sont impossibles.

J'ai rencontré à plusieurs reprises ces dernières semaines les services de Pôle Emploi SPM sur ce sujet, et je me suis entretenu encore aujourd'hui avec un représentant des salariés du BTP qui sont très inquiets, car leurs indemnités chômage qui leur permettent de subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille pendant la période hivernale jusqu'à la reprise des travaux, seront impactés négativement.

Or, c'est une situation subie, Madame la Ministre, le climat est un élément à Saint-Pierre-et-Miquelon qui s'impose et avec lequel les entreprises doivent composer, notamment celles du BTP ou de la pêche. Elles sont ainsi, malgré elles, dans l'impossibilité de travailler durant la période hivernale la plus rude et les contraintes spécifiques du territoire liées à l'exigüité du marché du travail, ne permettent pas à tous ces travailleurs mis au chômage par l'hiver, de trouver une activité professionnelle correspondant à leur profil ou leurs compétences durant cette période d'inactivité qui s'impose à eux.

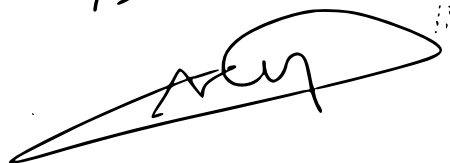
L'application de la réforme de l'assurance chômage et la baisse des indemnités qu'elle engendre aura donc des conséquences économiques et sociales désastreuses dans notre collectivité, ébranlant encore plus notre fragile économie basée essentiellement sur la consommation locale.

Lors de réunions de travail avec le cabinet du Ministère du Travail, à l'occasion des discussions sur le projet de réforme, j'avais déjà soulevé ces particularités sur lesquelles m'avaient alerté les syndicats locaux que j'avais pris soin à l'époque de consulter, et avec les élus d'outre-mer, nous avons également demandé une étude d'impact par territoire.

Aussi, je sollicite par la présente un entretien avec votre cabinet afin de faire le point et trouver les voies d'une adaptation ou d'une solution pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma plus haute considération.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane', written over a long, horizontal, slightly curved line that serves as a baseline for the signature.

Stéphane CLAIREAUX